

Conférence agricole

Salon Jean Bène – Hôtel du Département de l'Hérault



Lundi

06
Décembre
2021

Partenaires signataires :



Avec le partenariat de :

l'institut Agro | SupAgro Montpellier
agriculture · alimentation · environnement

Avec le concours financier de :



PROGRAMME

Animation par Jean-Francois BOYER



- **9h00 / Accueil**
- **9h15-30 / Ouverture** par Kléber MESQUIDA, Président du Conseil Départemental de l'Hérault, Jérôme DESPEY, Président de la Chambre d'agriculture de l'Hérault
Introduction par Hugues MOUTOUH, Préfet de l'Hérault
- **9h45 / La démarche du PADH 2030** par Hervé HANNIN, Directeur du développement à l'IHEV
- **10h00 / La Charte stratégique et le programme d'action** par Cécile ARRIGHY, Directrice Générale de la Chambre d'agriculture de l'Hérault, et Etienne TISON, animateur du PADH 2030
- **10h30 / Table ronde - Agriculture et société : nouveaux défis et nouvelles alliances**
 - François PURSEIGLE : *Professeur des universités Toulouse INP-ENSAT, Chaire INFAAQT, Chercheur associé CEVIPOF Sciences Po Paris*
 - Pascal PENY : *Administrateur à Agri Sud-Ouest Innovation et Directeur des partenariats de Montpellier SupAgro*
 - Samuel MASSE : *Vigneron engagé*
 - Céline MICHELON : *Élue de la Chambre d'Agriculture, Présidente de la Commission Agritourisme, Circuits de Proximité et Diversification*
 - Yvon PELLET : *Conseiller départemental, 9^e Vice-président, délégué à l'économie agricole et à l'aménagement rural*
- **11h15 / Conclusion** par Kléber MESQUIDA et Jérôme DESPEY
- **11h30 / Signature de la Charte stratégique**



Ouverture

Kléber Mesquida - Président du Conseil Départemental de l'Hérault

Jérôme Despey - Président de la Chambre d'agriculture de l'Hérault

Hugues Moutouh - Préfet de l'Hérault

INVENTONS L'AVENIR AGRICOLE

PROJET AGRICOLE DÉPARTEMENTAL HÉRAULT 2030

La démarche du PADH 2030 – Éléments de méthode

1. Structuration du projet
2. Une méthode prospective
3. Un travail collaboratif

Hervé Hannin, Directeur du développement IHEV,
Institut Agro Montpellier

Déroulé PADH 2030

Bilan du PADH 2020 / Courant 2018 – 2019

Lancement PADH 2030 - Validation 3 axes stratégiques / COPAD le 30 janvier 2020

6 ateliers prospectifs / Entre janvier 2020 et avril 2021

+80 participants

**INVENTONS
L'AVENIR AGRICOLE**

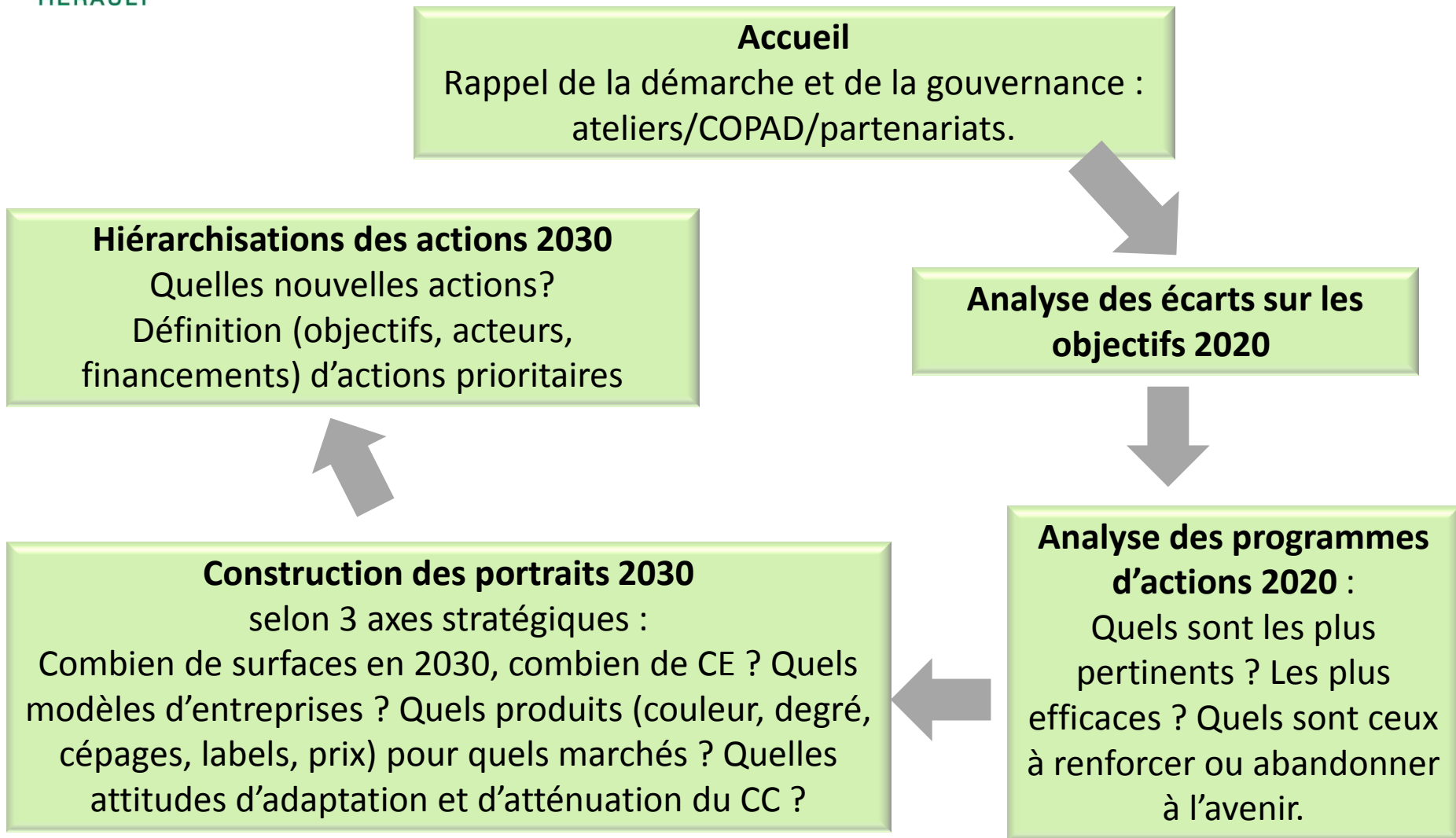
PROJET AGRICOLE DÉPARTEMENTAL HÉRAULT 2030



Charte stratégique / signature : décembre 2021

La démarche du PADH 2030 – Éléments de méthode

2. Une méthode prospective



VERS QUELS SCENARIOS D'AVENIR POSSIBLES ET SOUHAITABLES ?

La démarche du PADH 2030 – Éléments de méthode

3. Un travail collaboratif

**3 AXES
STRATEGIQUES**

AXE 1.
*Préserver les
ressources
productives
« Hommes,
terres, eau »*

AXE 2.
*Consolider ses
marchés et
s'adapter aux
attentes
sociétales*

AXE 3.
*Atténuer et
s'adapter au
changement
climatique*

**6 ATELIERS
PROSPECTIFS
4 filières
2 thématiques**

**Viticulture + Elevages + Grandes cultures + Hortus
+ Conchyliculture (à part)
Territoires + Entreprises**





Réflexion prospective et stratégique avec les acteurs
de la vigne et du vin :
Résultats des sept forums régionaux

La filière vigne
et vin face au
Changement Climatique
A l'horizon 2050

PROJET- LACCAVE

Remise au Ministre de l'Agriculture de la stratégie de la filière face au Changement Climatique, le 26 aout 2021



➤ Les 7 domaines d'action de la stratégie nationale



Améliorer la connaissance des zones viticoles



Evolution des marchés et garantie de production



Agir sur les conditions de production



Recherche, développement transfert, formation



Favoriser un matériel végétal adapté



Agir sur les pratiques œnologiques



Contribuer à l'atténuation du changement climatique



La Charte stratégique – Objectifs et actions

1. Objectifs stratégiques et opérationnels
2. Programme d'actions
3. Indicateurs de suivi

Cécile ARRIGHY, Directrice générale - Chambre d'agriculture de l'Hérault
Etienne TISON, Animateur du PADH 2030 – Chambre d'agriculture de l'Hérault

**Documents
produits :**

**La Charte stratégique (document
ratifié), retranscrit les enjeux et les
objectifs stratégiques**

Le Programme d'action

Des annexes

Une fiche « indicateurs
de suivi »

Une fiche sur le
changement climatique

Le bilan du PADH 2020

La Charte stratégique

- ✓ Pointe et relève des défis
- ✓ Formule un objectif stratégique mobilisateur
- ✓ Définit des projets d'action
- ✓ Lance une dynamique
- ✓ Constitue une référence et une base de mesure des progrès accomplis
- ✓ Un engagement collectif et des perspectives communes

INVENTONS L'AVENIR AGRICOLE

PROJET AGRICOLE DÉPARTEMENTAL HÉRAULT 2030



La Charte stratégique – *Objectifs et actions*

1. Objectifs stratégiques et opérationnels

2020

Consolider le potentiel de production de la ferme Hérault à travers 6 000 entreprises agricoles responsables et créatrices de valeurs économiques, sociales et environnementales dans les filières et les territoires.



2030

Consolider le potentiel de production de la ferme Hérault à travers 6 500 entreprises agricoles innovantes qui intègrent les transitions économiques, sociétales et climatiques

La Charte stratégique – *Objectifs et actions*

1. Objectifs stratégiques et opérationnels

1 objectif stratégique

3 objectifs opérationnels



OBJECTIF STRATEGIQUE 2030	OBJECTIFS SPECIFIQUES / OPERATIONNELS 2030
<p>Consolider le potentiel de production de la ferme Hérault à travers 6 500 entreprises agricoles innovantes et intégrant les transitions économiques, sociétales et climatiques</p>	<p>ENJEUX TRANSVERSAUX</p>
	<p>1. PRESERVER LES RESSOURCES PRODUCTIVES "HOMMES, TERRES & EAU"</p>
	<p>2. REPONDRE AUX ATTENTES DES CONSOMMATEURS ET AUX ENJEUX SOCIETAUX</p>
	<p>3. S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE</p>

La Charte stratégique – *Objectifs et actions*

2. Programme d'action

PROGRAMME D' ACTIONS 2030

OBJECTIF STRATÉGIQUE 2030

Consolider le potentiel de production de la Ferme Hérault à travers 6 500 entreprises agricoles innovantes et intégrant les transitions économiques, sociétales et climatiques.

PRÉSERVER
LES RESSOURCES PRODUCTIVES
« HOMMES, TERRES ET EAU »



RÉPONDRE
AUX ATTENTES SOCIÉTALES
ET AUX CONSOMMATEURS

S'ADAPTER
AU CHANGEMENT
CLIMATIQUE



La Charte stratégique – *Objectifs et actions*

2. Programme d'action

1. PRESERVER LES RESSOURCES PRODUCTIVES "HOMMES, TERRES & EAU"	2. REpondre AUX ATTENTES DES CONSOMMATEURS ET AUX ENJEUX SOCIÉTAUX	3. S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
1.1 Protéger le foncier agricole et reconquérir les friches	2.1 Accompagner les pratiques agro-écologiques pour préserver la santé des consommateurs, maintenir la qualité de l'eau et la biodiversité	3.1 Alerter
1.2 Faciliter la transmission et l'installation de nouveaux chefs d'entreprises	2.2 Renforcer et signaler la qualité des produits dans une perspective d'alimentation durable des consommateurs	3.2 Adapter les pratiques aux risques climatiques
1.3 Consolider la viabilité de l'emploi dans les entreprises agricoles	2.3 Développer des systèmes alimentaires territorialisés	3.3 Développer la résilience des exploitations
1.4 Maîtriser l'irrigation	2.4 Atténuer : maîtriser la contribution de l'agriculture au changement climatique	3.4 Développer une agriculture résiliente à la sécheresse
1.5 Améliorer la fertilité des sols	2.5 Produire des services sociétaux : préserver des risques, valoriser les paysages, participer à la vie rurale,...	3.5 Accompagner la transformation des systèmes

ENJEUX TRANSVERSAUX

Mutualiser l'**information** pour anticiper et réagir

Mobiliser la **chaîne des savoirs** : recherche & développement, innovation, formation

Développer la communication positive

Et des indicateurs quantitatifs et qualitatifs pour suivre la bonne réalisation de chaque action.



*Suivi annuel lors des
COPAD*

3 actions transversales :

ENJEUX TRANSVERSAUX

Mutualiser l'information
pour anticiper et réagir

- Créer et piloter des outils d'évaluation dynamiques des entreprises, des filières et territoires (ex : urbanisation, friches, profils d'installation, adéquation offre-demande alimentaire, références technico-économiques sur la vivabilité des métiers (circuits courts/VD) ou en lien avec changement climatique, indicateurs de biodiversité et fertilité des sols, ...)

Mobiliser la **chaîne des savoirs** :
recherche & développement, innovation, formation

- Créer et consolider les projets partenariaux de RDI pour renforcer le conseil aux agriculteurs

Développer la communication positive

- Créer et diffuser des supports communication positive pour défendre l'agriculture héraultaise et valoriser l'image du métier en s'appuyant sur les pratiques responsables des agriculteurs
- Former les exploitants, salariés et élus des structures professionnelles pour savoir faire face aux pressions et attaques en adoptant une posture d'ouverture au dialogue

2. Programme d'action

1. PRÉSERVER LES RESSOURCES PRODUCTIVES « HOMMES, TERRES & EAU »

Protéger le foncier agricole
et reconquérir les friches

- Mettre en place des outils pour pérenniser les espaces agricoles (PAEN, ZAP, ...)
- Agir pour une réforme du foncier (taxation des terres non mobilisées)
- Consacrer des moyens pour la reconquête et à la restructuration foncière

Faciliter la transmission
et l'installation de nouveaux chefs d'entreprises

- Organiser la coexistence de l'accompagnement entre les multiples acteurs
- Renforcer les dispositifs d'accompagnement notamment pour l'installation progressive et vers les projets collectifs
- Évaluer et accompagner l'émergence de nouvelles (formes de) productions

Consolider la viabilité de l'emploi
dans les entreprises agricoles

- Qualifier et évaluer la qualité de l'emploi agricole dans les exploitations
- Consolider les connaissances des chefs d'entreprises en matière de gestion
- Évaluer les solutions et accompagner les exploitants dans l'amélioration de la qualité de l'emploi dans les entreprises»

Maîtriser l'irrigation

- Accompagner la rénovation et la création de ressources (ex : retenues collinaires)
- Démontrer une démarche exemplaire (pilotage) pour en revendiquer l'usage

Améliorer la fertilité des sols

- Évaluer et accompagner les agriculteurs dans des démarches en faveur de la qualité des sols

**5 actions pour
préserver les
ressources
productives**

2. RÉPONDRE AUX ATTENTES DES CONSOMMATEURS ET AUX ENJEUX SOCIÉTAUX

5 actions pour répondre aux attentes sociétales :

Accompagner les pratiques agro-écologiques pour préserver la santé des consommateurs, maintenir la qualité de l'eau et la biodiversité

- Tester, évaluer les solutions et accompagner les exploitants des solutions agro-écologiques (adaptation variétale, itinéraires techniques, gestion des sols, équipement, ...)
- Encourager et accompagner vers les démarches, labels et certifications environnementales
- Accompagner les producteurs dans la modernisation de leurs équipements
- Engager des démarche de concertation autour des thématiques de la transition

Renforcer et signaler la qualité des produits dans une perspective d'alimentation durable des consommateurs

- Encourager et accompagner la différenciation par les SIQO (AOP, IGP, BIO, Label Rouge)
- Encourager les labels environnement dans les cahiers des charges et leur donner de la valeur ajoutée
- Renforcer les chaînes de valeurs en nouant des partenariats de filières amont-aval
- Organiser l'action collective pour élargir les marchés à l'export

Développer des systèmes alimentaires territorialisés

- Évaluer et accompagner la diversification dans les exploitations
- Organiser l'accompagnement des producteurs vers des démarches collectives pour atteindre les différents marchés (MPP, drive, coopératives : grossistes-GMS, ...)
- Orienter la demande des consommateurs vers les productions locales de qualité
- Contribuer à la sécurité alimentaire par la traçabilité

Atténuer : maîtriser la contribution de l'agriculture au changement climatique

- Tester, évaluer les solutions et accompagner les exploitants sur :
 - des actions de stockage du carbone
 - des actions de réduction des émissions et de réduction
 - des projets de production d'ENR
- Évaluer et accompagner les filières non alimentaires (bio-énergie, bio-matériaux, ...)

Produire des services sociétaux : préserver des risques, valoriser les paysages, participer à la vie rurale, ...

3. S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

5 actions pour adapter notre agriculture au changement climatique :

Alerter

- Déployer des outils d'alerte et conseil aux agriculteurs sur les événements extrêmes

Adapter les pratiques aux risques climatiques

- Réaliser des diagnostics de vulnérabilité des exploitations
- Tester, évaluer les solutions et accompagner les exploitants sur :
 - l'adaptation variétale ou de races
 - les itinéraires techniques (sur le matériel végétal ou les animaux)
 - les techniques de gestion des sols
 - les nouvelles cultures et systèmes associés (dont agroforesterie et agrivoltaïsme)
 - l'adaptation de leur équipement (matériel, serres, bâtiments)

Développer la résilience des exploitations

- Évaluer et déployer les dispositifs assuranciers
- Expertiser et mettre en œuvre le panel d'outils : dotation pour aléas, outils fiscaux, gestion des stocks, ...

Accompagner la transformation des systèmes

- Tester, évaluer les solutions et accompagner les exploitants (cf. 3.2)

Développer une agriculture résiliente à la sécheresse

- Tester, évaluer les solutions et accompagner les exploitants sur :
 - les changements d'exposition, d'orientation, de densité, ...
 - le développement de nouvelles productions et filières

La Charte stratégique – *Objectifs et actions*

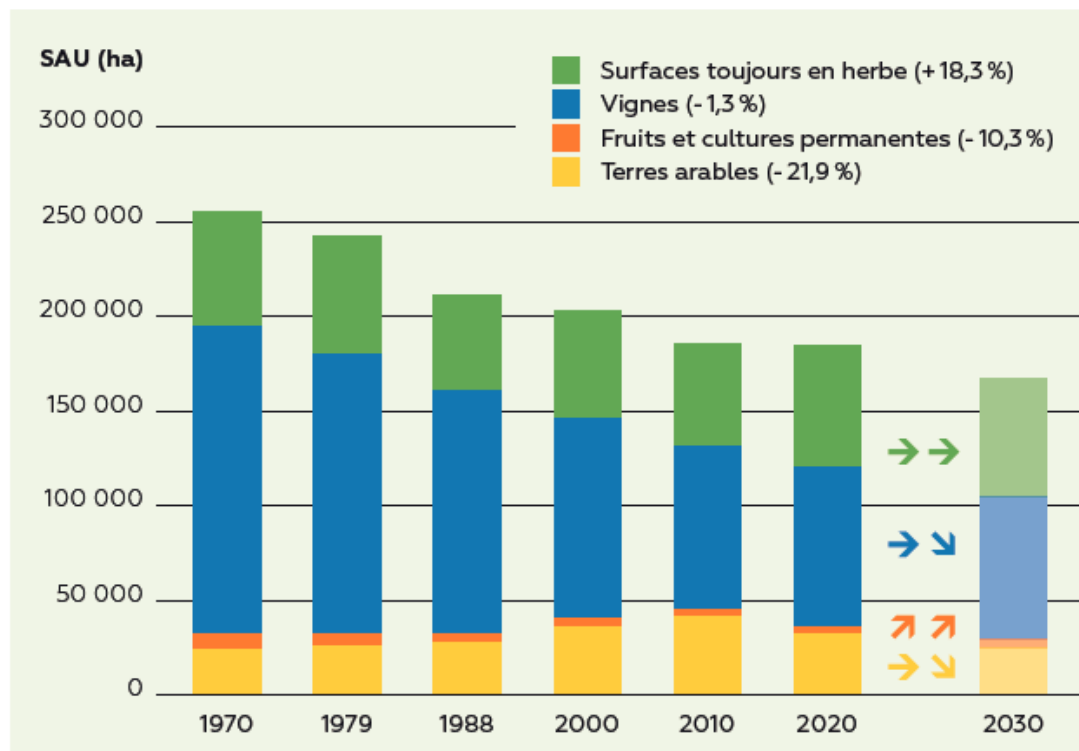
3. Indicateurs de suivi des objectifs opérationnels

Des objectifs majeurs :
Exemple d'indicateurs

Surface Agricole Utile

Hérault, 1970-2020 et projections 2030

Données Agreste 2021



L'occupation du sol témoigne d'un recul de la Surface Agricole Utile héraultaise entre 1970 et 2010. La SAU s'est ensuite stabilisée entre 2010 et 2020. Elle reste néanmoins fragile et menacée.

La Charte stratégique – *Objectifs et actions*

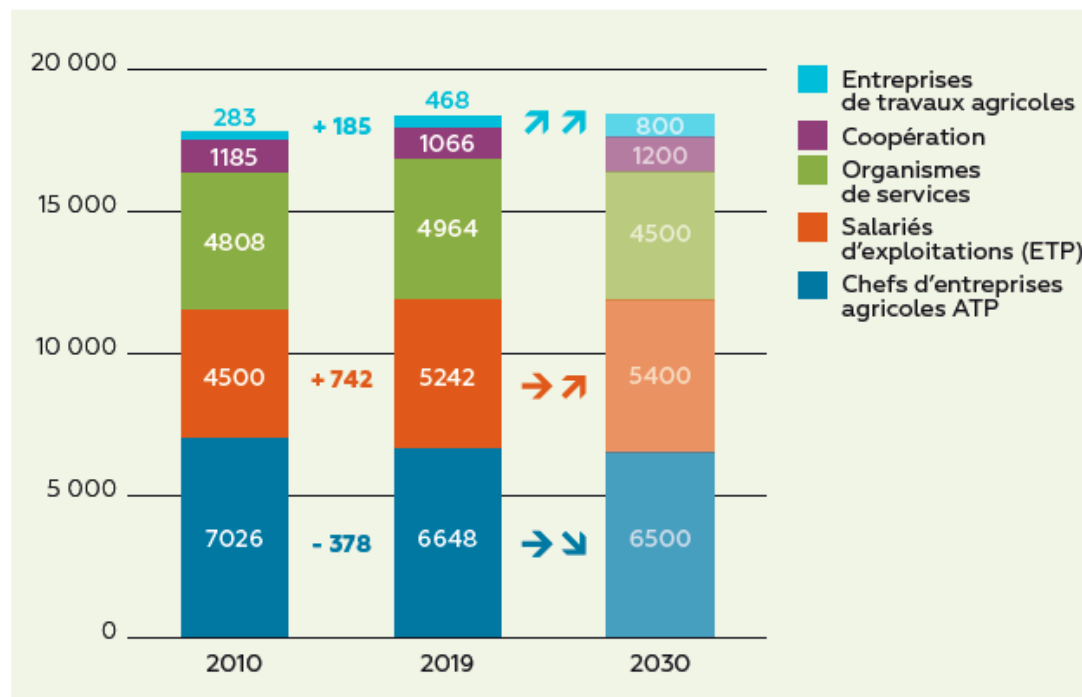
3. Indicateurs de suivi des objectifs opérationnels

Emplois dans l'agriculture

Hérault 2010-2019 et projections 2030

Données MSA 2021

Des objectifs majeurs :
Exemple d'indicateurs



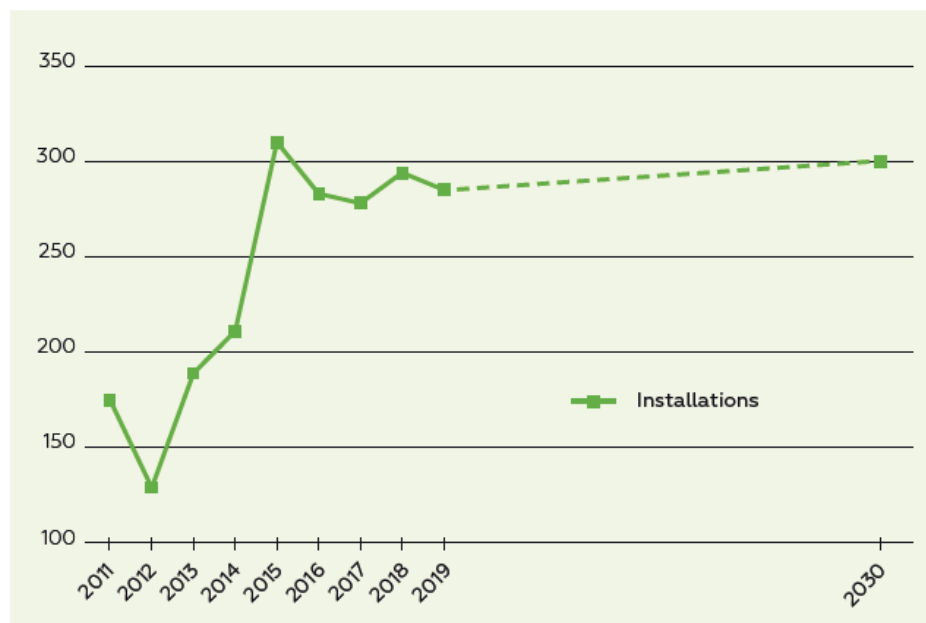
L'emploi agricole est en hausse dans l'Hérault, tiré vers le haut par une augmentation du recours au salariat et aux entreprises de travaux agricoles, malgré une diminution du nombre de chefs d'entreprises agricoles.

Des objectifs majeurs :

Installations agricoles annuelles

Hérault 2011-2019 et projections 2030

Données MSA

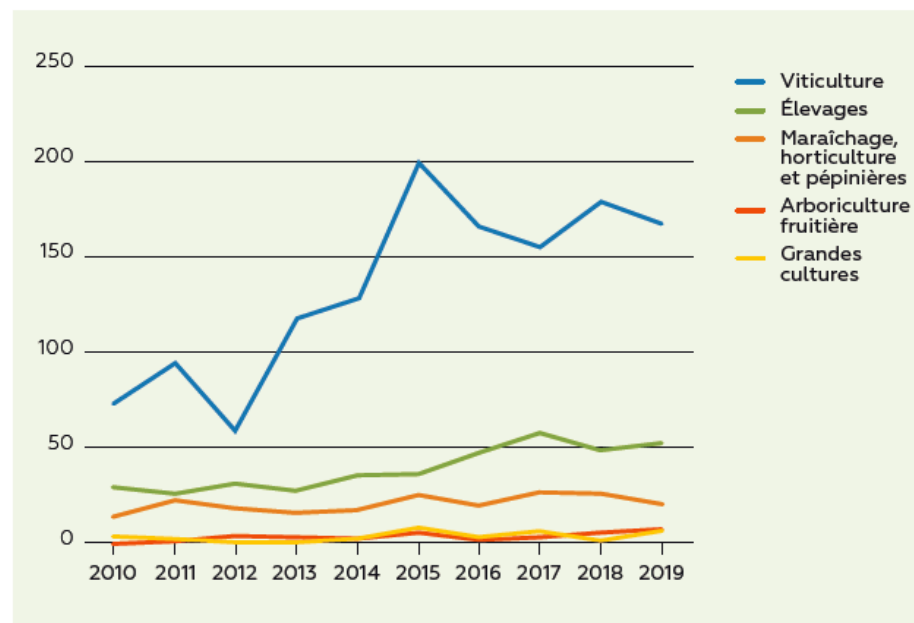


Le nombre d'installations annuelles en agriculture dans l'Hérault a augmenté entre 2010 et 2015, notamment sur la période 2012-2015. Depuis, il s'est relativement stabilisé.

Installations agricoles annuelles par filières

Hérault 2010-2019

Données MSA



L'augmentation du nombre d'installations annuelles est essentiellement portée par le secteur viticole, particulièrement attractif entre 2012 et 2015.

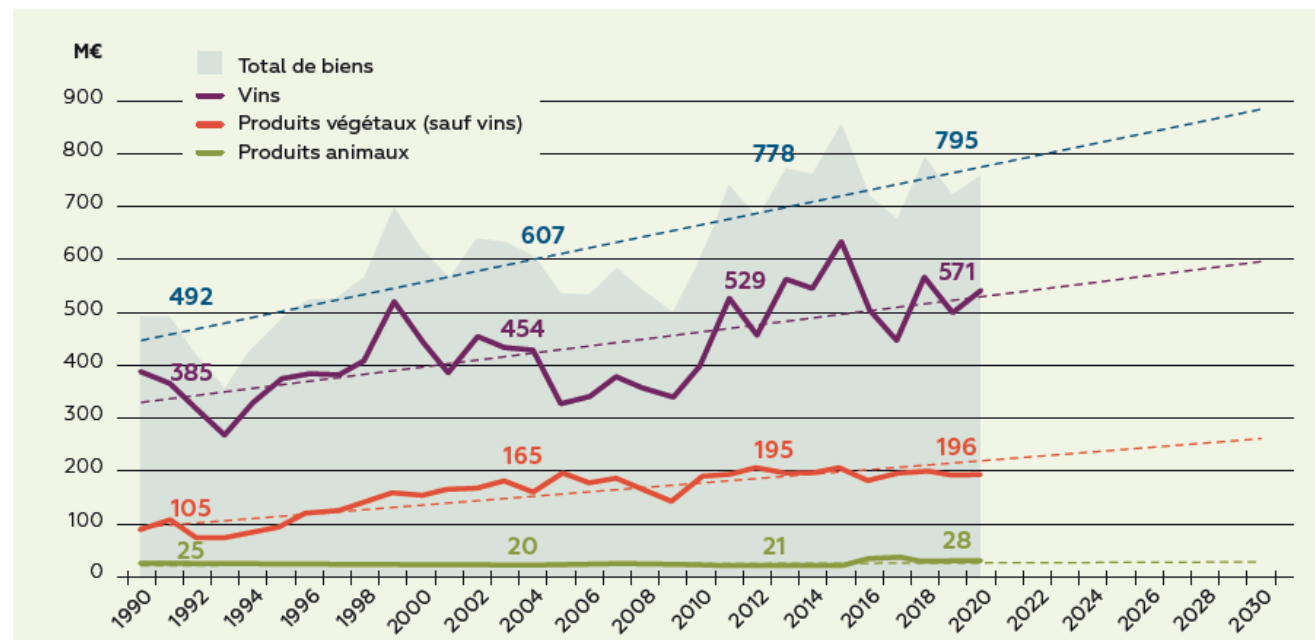
La Charte stratégique – *Objectifs et actions*

3. Indicateurs de suivi des objectifs opérationnels

Produit brut de la production agricole héraultaise

1990-2018 (M€) et projections 2030

Données RICA-Agreste Agriscopie 2020



Le produit brut de la ferme Héraultaise a globalement augmenté, mais avec des disparités.

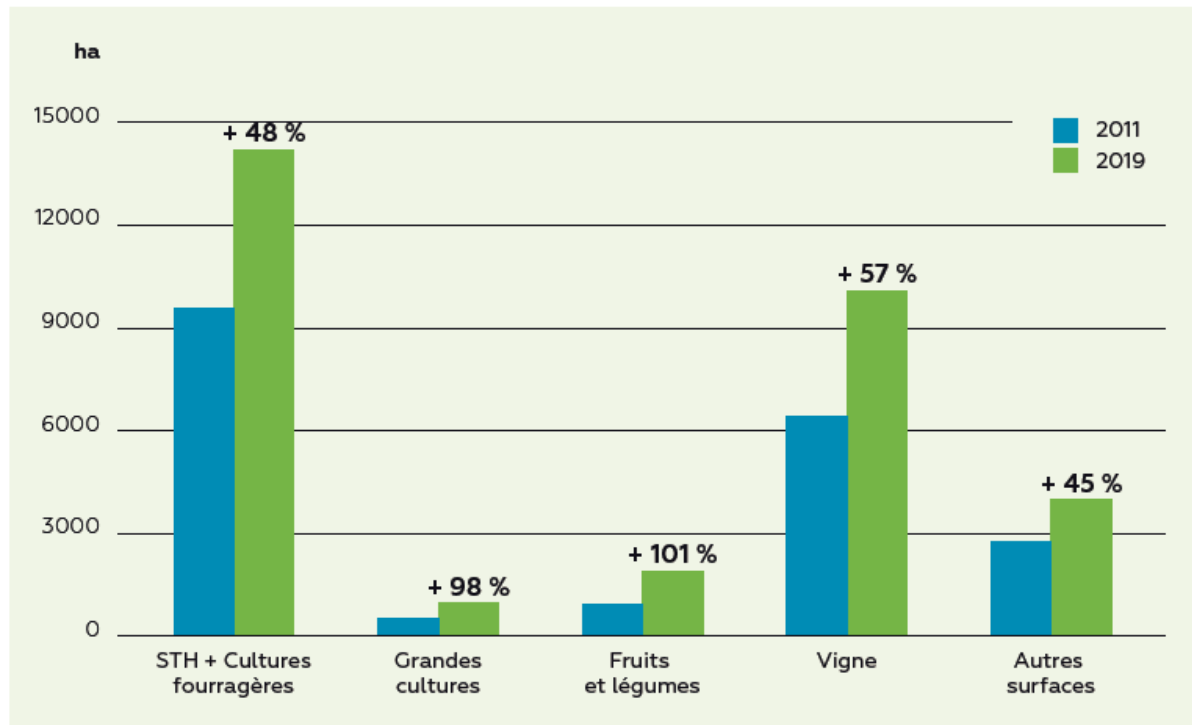
On observe ainsi des dynamiques hétérogènes entre les filières, et une fluctuation au sein-même des filières, notamment en viticulture.

Des objectifs majeurs :

Évolution des surfaces en AB

Hérault 2011-2019

Source : Agence Bio



L'agriculture biologique gagne de plus en plus de surfaces dans l'Hérault, et a largement progressé cette dernière décennie.

La viticulture affiche par ailleurs une progression notable, passant de plus de 6100 ha en 2011 à près de 10000 ha en 2020.

INVENTONS L'AVENIR AGRICOLE

PROJET AGRICOLE DÉPARTEMENTAL HÉRAULT 2030



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

www.herault.chambre-agriculture.fr/padh-2030/

etienne.tison@herault.chambagri.fr

Table ronde – *Agriculture et société : nouveaux défis et nouvelles alliances*

François PURSEIGLE - *Professeur des universités de Toulouse INP-ENSAT, Chaire INFAAQT, Chercheur associé CEVIPOF Sciences Po Paris*

Pascal PENY – *Administrateur d'Agri Sud-Ouest Innovation et Directeur des partenariats de Montpellier SupAgro*



Samuel MASSE – *Vigneron engagé, Jeunes agriculteurs Européens*

Céline MICHELON – *Élue de la Chambre d'agriculture de l'Hérault, Présidente de la commission Agritourisme, Circuits de proximité et Diversification*

Yvon PELLET – *Conseiller départemental, 9^e Vice-président, délégué à l'économie agricole et à l'aménagement rural*



Conclusion

Kléber Mesquida - Président du Conseil Départemental de l'Hérault

Jérôme Despey - Président de la Chambre d'agriculture de l'Hérault

LES PARTENAIRES SIGNATAIRES S'ENGAGENT

Avec le concours financier de :



Avec le partenariat de :



Structures signataires	Présidents
Chambre d'agriculture de l'Hérault	Jérôme Despey
Conseil Départemental de l'Hérault	Kléber Mesquida
Fédération des Syndicats d'Exploitants Agricoles de l'Hérault	Sophie Noguès
Jeunes Agriculteurs de l'Hérault	Camille Banton
Association de Développement et de Valorisation de l'Agriculture de l'Hérault	Denis Carretier
Association des Maires de l'Hérault	Frédéric Roig
Vigneron Indépendant de l'Hérault	François-Régis Boussagol
Groupama - Méditerranée	Guilhem Vigroux
Mutualité Sociale Agricole - Languedoc	Cédric Saur
Crédit Agricole du Languedoc	Daniel Connart
CERFRANCE - Méditerranée	Marc Cauhopé
Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural d'Occitanie	Dominique Granier
La Coopération Agricole - Occitanie	Jean-Pierre Arcoutel
Vins de Pays d'Oc	Jacques Gravegeal
AOP Languedoc	Jean-Benoît Cavalier
IGP de l'Hérault	Jean-Michel Sagnier
Comité Régional de Conchyliculture de Méditerranée	Patrice Lafont

La Charte stratégique concrétise à un niveau stratégique le partenariat et l'engagement entre les signataires pour la construction commune d'une agriculture héraultaise innovante, intégrant les transitions économiques, sociétales et climatiques, à l'horizon 2030.

